2019

Le budget primitif du Syndicat

approuvé par
le Comité d'administration
du 11 février 2019

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ
EN ILE-DE-FRANCE
-=-=-=-=-=-=-=-=-=-=-

SEANCE DU COMITE DU 11 FEVRIER 2019

AFFAIRE N° 2

RAPPORT DU BUDGET PRIMITIF 2019

Le budget primitif 2019 soumis à l'approbation des membres du comité d'administration s'élève, en dépenses et en recettes à 42,9 millions d'euros dont 31,1 millions d'euros pour la section de fonctionnement et 11,8 millions d'euros pour la section d'investissement.

Il est conforme aux orientations budgétaires approuvées par le Comité d'Administration le 17 décembre 2018 : Le total des dépenses réelles s'élevant comme prévu, toutes sections confondues, à 38,1 millions d'euros (dont dépenses réelles de fonctionnement 27,2 millions d'euros et dépenses réelles d'investissement 10,9 millions d'euros).

RECETTES DE L'EXERCICE

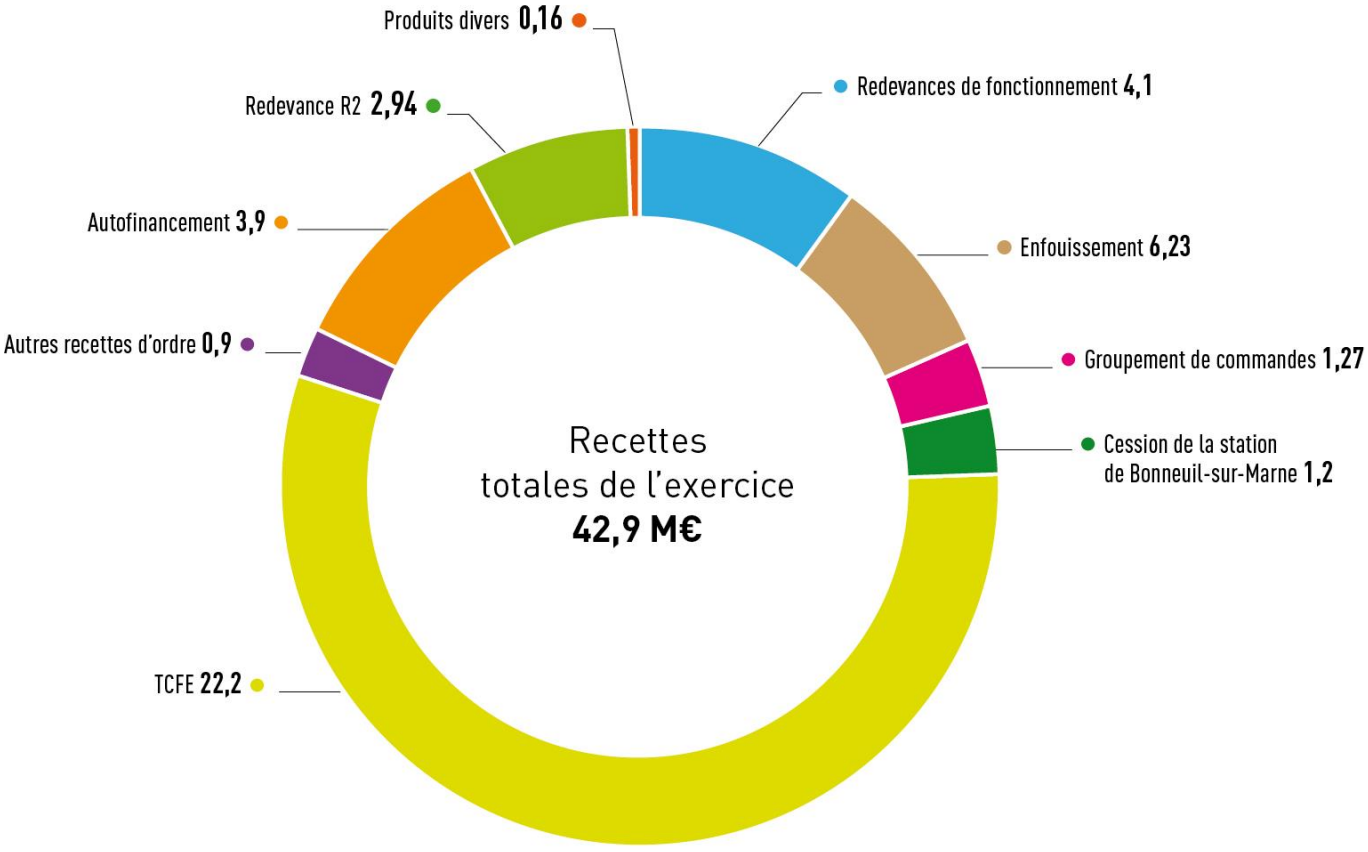

Répartition des recettes à percevoir en 2019 (en millions d'euros)

A – RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 31,1 millions d'euros

1. **Produits de services (chapitre 70)** : 1,35 millions d'euros

    - Les cotisations des membres du groupement de commande : 1,27 million d'euros,
    - Le remboursement découlant de la convention de prestation de service passée par le Sigeif avec l'Association Syncom : 30 000 euros,
    - Le remboursement découlant de la convention de prestation de service passée par le Sigeif avec la SEM Sigeif Mobilités : 50 000 euros.

2. **Taxe sur la consommation finale d'électricité (chapitre 73)** : 22,22 millions d'euros.

3. **Dotations, subventions et participations (chapitre 74)** : 0.45 million d'euros.

    - Participations d'Enedis, des communes, établissements publics et départements aux frais engagés par le Sigeif dans l'exercice de ses délégations de maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'ouvrage temporaire : 440 000 euros.

    - Participations des EPCI ayant passé des conventions avec le Sigeif pour l'établissement des plans climat air énergie : 10 000 euros.

4. **Autres produits de gestion (chapitre 75)** : 7,04 millions d'euros

    - La redevance R1 gaz : 3,08 millions d'euros,
    - La redevance du titulaire de la DSP pour la station de Bonneuil-sur-Marne : 150 000 euros HT,
    - La redevance R1 électricité : 860 000 euros,
    - La redevance R2 électricité : 2,95 millions d'euros dont 2,1 millions d'euros seront reversés aux communes pour les travaux qu'elles ont effectués directement et 0.85 million d'euros reviendront a Sigeif pour ses propres travaux (sur cette dernière part, 0,8 million d'euros seront réinvestis dans les travaux d'enfouissement)

5. **Produits exceptionnels (chapitre 77)** : 50 000 euros

B – RECETTES D'INVESTISSEMENT : 11,8 millions d'euros

1. **Recettes d'équipement : 4,83 millions d'euros (dont emprunt 1.4 million d'euros permettant de financer partiellement les investissements suivants : enfouissement 0.6 million d'euros et ferme solaire de Marcoussis 0.8 million d'euros)**

2. **Recettes financières : 2,18 millions d'euros**

    - Créances sur transfert du droit à déduction de la TVA auprès d'Enedis : 960 000 euros,

    - Produit de cession d'immobilisation (station de compression de Bonneuil sur Marne) : 1,2 million d'euros.

    - Fonds de compensation pour la TVA : 15 000 euros,

3. **Prélèvements provenant de la section de fonctionnement : 3,87 millions d'euros**

4. **Autres recettes d'ordre : 0.96 million d'euros**

DEPENSES DE L'EXERCICE : 42,9 millions d'euros

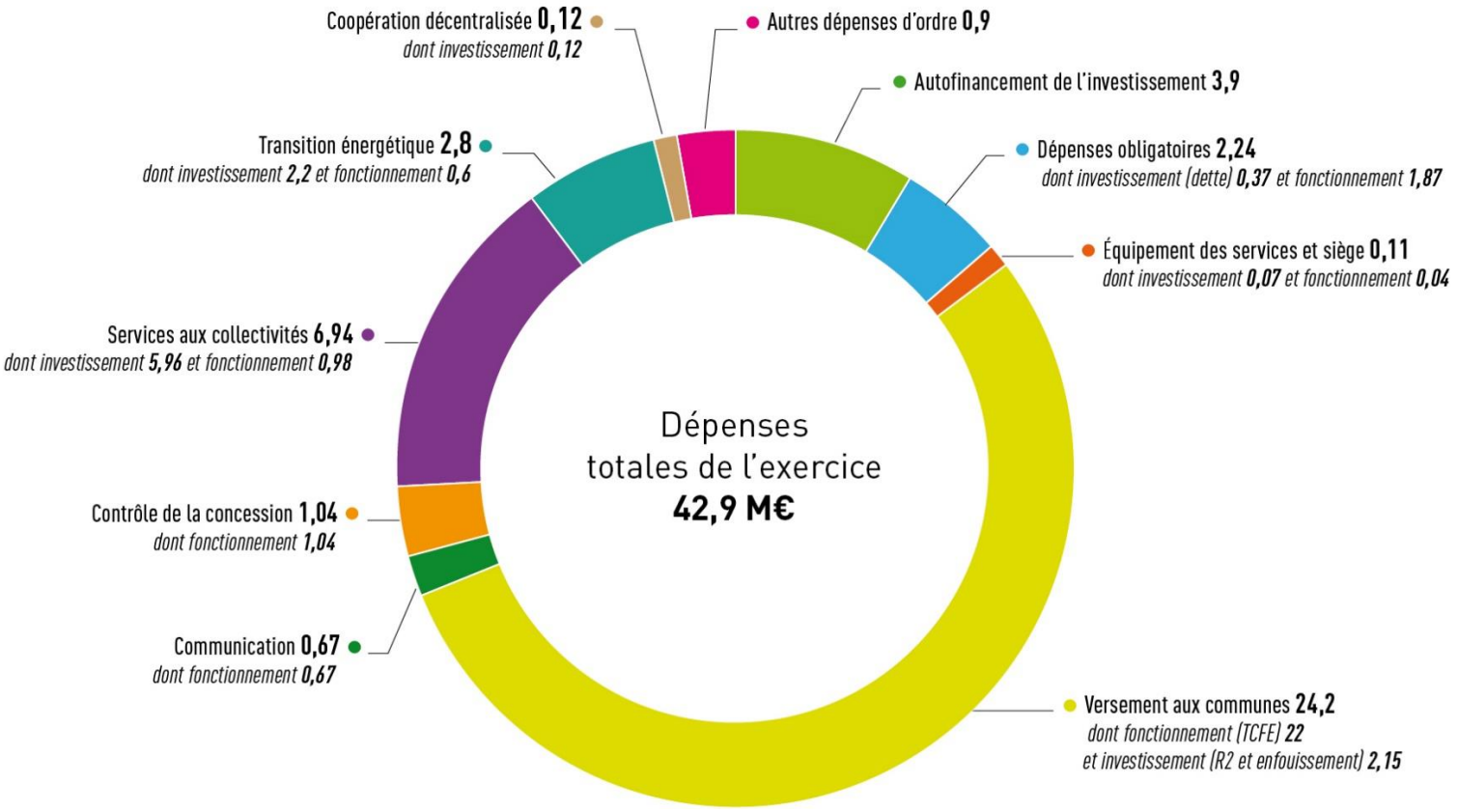

Répartition des dépenses inscrites au budget primitif 2019
(en millions d'euros)

A – DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (en millions d'euros) : 31,1 millions d'euros

1. Dépenses réelles de fonctionnement : 27.2 millions d'euros

- Versement de la TCFE : 22 millions d'euros,

- Contrôle technique et financier des concessionnaires : 1,04 million d'euros, dont personnel 0.78 million d'euros :

  - Bilans techniques et financiers de la concession,
  - Qualité de fourniture,
  - Patrimoine, raccordements,
  - R2,
  - Application des tarifs sociaux,
  - Evolution des cahiers des charges.

- Services aux collectivités : 0.98 millions d'euros, dont personnel 0,75 million d'euros :

  - Gestion du groupement de commandes gaz,
  - Actions d'Intracting (ou contrat de performance interne),
  - Valorisation des certificats d'économie d'énergie,
  - Conseil en énergie et efficacité énergétique,
  - Veille technologique,
  - Aide à l'élaboration de plans climat air énergie,
  - Collecte et contrôle de la TCFE,
  - Maîtrise d'ouvrage des travaux d'enfouissement de réseaux.

- Actions en faveur de la transition énergétique : personnel 0.6 million d'euros

- Communication institutionnelle et information des élus : 0,67 million d'euros dont personnel 0,33 million d'euros,

- Dépenses obligatoires : 1,87 millions d'euros dont personnel des services supports 0,67 million d'euros :

  - Dépenses courantes
  - Services supports
  - Formation du personnel
  - Fonctionnement de l'Assemblée délibérante et des commissions

- Entretien du siège (maintenance) : 0.04 million d'euros.

2. Les opérations d'ordre de transfert entre sections s'élèvent à 3,87 millions d'euros dont :

- La dotation aux amortissements pour 2,27 millions d'euros,
- Financement de la section d'investissement pour 1,6 million d'euros.

B – DEPENSES D'INVESTISSEMENT (en millions d'euros) : 11,8 millions d'euros

1. Dépenses réelles d'investissement : 10,87 millions d'euros

- Versements aux communes 2,15 millions d'euros dont R2 2,1 millions d'euros
- Services aux collectivités : 5,96 millions d'euros dont enfouissement des réseaux 5,7 millions d'euros
- Transition énergétique : 2,2 millions d'euros dont prise de participation du Sigeif dans la ferme photovoltaïque de Marcoussis 2 millions d'euros et mobilité électrique 0.2 million d'euros
- Remboursement de la dette : 0.37 million d'euros
- Coopération décentralisée : 0.12 million d'euros
- Equipement des services et locaux du siège : 0,07 million d'euros

2. Dépenses d'ordre d'investissement : 0.96 million d'euros

REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT MIXTE COMMUNAL - SIGEIF (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20005043300024

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE EPL

M. 14

Budget primitif

voté par nature

BUDGET : BUDGET SIGEIF (3)

ANNEE 2019

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

SOMMAIRE

I. Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières 3

B - Modalités de vote du budget 4

II. Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - sections 5

A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres 6

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 7

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 8-9

B2 - Balance générale du budget - Recettes 10-11

III. Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses 12-15

A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes 16-17

B1 - Section d'investissement - détail des dépenses 18-20

B2 - Section d'investissement - détail des recettes 21-22

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 23

IV - Annexes

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par compétence 24-28

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie 29

A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 30-33

A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux 34

A2.4 - Etat de la dette - Typologie de répartition de l'encours 35

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture 36-37

A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme 38

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes 39

A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements 40

A4 - Etat des provisions 41

A5 - Etalement des provisions 42

A6 - Equilibre des opérations financières 43-45

A7.1.1 - Etat des dépenses et recettes - services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement 46

A7.1.2 - Etat des dépenses et recettes - services d'eau et d'assainissement - Investissement 47

A7.2.1 - Etat de répartition de la TEOM - Fonctionnement 48

A7.2.2 - Etat de répartition de la TEOM - Investissement 49

A8 - Etat des charges transférées 50

A9 - Etat des opérations pour le compte de tiers 51

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par l'établissement public 52

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt 53

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail 54

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé 55

B1.5 - Etat des autres engagements donnés 56

B1.6 - Etat des engagements reçus 57

B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget 58

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents 59

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents 60

B3 - Etat des recettes grévées d'une affectation spéciale 61

C - Autres éléments d'information

C1 - Etat du personnel 62-65

C2 - Liste des organismes dans lesquels ont été pris un engagement financier 66

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère l'établissement public 67

C3.2 - Liste des établissements publics créés 68

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe 69

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe 70

D - Décisions en matière de taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes 71

D2 - Arrêtés et signatures 72-74

I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

Informations statistiques	Valeurs
I - Compétence "GAZ" :	
Nombre de communes ou établissements publics syndiqués au 01/01/2019 :	183
Population au 01/01/2018 :	5 550 144
Nombre d'abonnés sur le territoire de la concession au 01/01/2018 :	1 216 967
Longueur totale des réseaux en concession au 01/01/2018 en km :	9 426
Valeur brute comptable des ouvrages mis en concession au 01/01/2018 en M€ :	1 192
II - Compétence "ELECTRICITÉ" :	
Nombre de communes ou établissements publics syndiqués au 01/01/2019 :	53 (*)
Population au 01/01/2018 :	1 437 779
Nombre d'usagers sur le territoire de la concession au 01/01/2018 :	687 082
Longueur totale des réseaux de la concession au 01/01/2018 en km :	8 817
Valeur nette comptable des ouvrages de la concession au 01/01/2018 en M€ :	450
Valeur brute comptable des ouvrages mis en concession au 01/01/2018 en M€ :	869
Provisions constituées pour renouvellement au 01/01/2018 en M€	199
III - Compétence "ENR"	
Nombre de communes ou établissements publics syndiqués au 01/01/2019 :	1
IV- Compétence "GNV"	
Nombre de communes ou établissements publics syndiqués au 01/01/2019 :	10
Population au 01/01/2018	316 289

Informations financières - Ratios	Valeurs
1 - Dépenses réelles de fonctionnement / population	-
2 - Produit des impositions directes / population	-
3 - Recettes réelles de fonctionnement / population	-
4 - Dépenses d'équipement brut / population	-
5 - Encours de la dette / population	-
6 - DGF / population	-
7 - Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (**)	0,60
8 - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	-
8 bis - Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal élargi	-
9 - Dépenses de fonct.et remb. dette en capital / recettes réelles de fonct.	1,01
10 - Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement (**)	0,93
11 - Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (**)	0,04

(*) dont 1 établissement public représentant 11 communes soit au total 64 communes

(**) hors TCFE collectée pour le compte des communes membres.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) sans reprise des résultats de l'exercice N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :
- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
VOTE	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	31 105 000,00	31 105 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	31 105 000,00	31 105 000,00

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
VOTE	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	11 835 000,00	11 835 000,00
	+	+	+
REPORTS	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
REPORTS	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	11 835 000,00	11 835 000,00

TOTAL

TOTAL DU BUDGET (3)	42 940 000,00	42 940 000,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.
(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).
(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 586 000.00	1 726 000.00	1 726 000.00	1 726 000.00
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	2 762 000.00	2 896 000.00	2 896 000.00	2 896 000.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	23 000 000.00	23 000 000.00	23 000 000.00	23 000 000.00
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	291 000.00	280 000.00	280 000.00	280 000.00
Total des dépenses de gestion courante		27 639 000.00	27 902 000.00	27 902 000.00	27 902 000.00
66	CHARGES FINANCIERES	32 000.00	22 000.00	22 000.00	22 000.00
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	64 000.00	46 000.00	46 000.00	46 000.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		27 735 000.00	27 970 000.00	27 970 000.00	27 970 000.00
023	***VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT***	***2 230 000.00***	***2 806 000.00***	***2 806 000.00***	***2 806 000.00***
042	***OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS***	***2 160 000.00***	***1 784 000.00***	***1 784 000.00***	***1 784 000.00***
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		***4 390 000.00***	***4 590 000.00***	***4 590 000.00***	***4 590 000.00***
TOTAL		32 125 000.00	32 560 000.00	32 560 000.00	32 560 000.00

+

D 002 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	32 560 000.00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	1 365 000.00	1 350 000.00	1 350 000.00	1 350 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	23 220 000.00	23 220 000.00	23 220 000.00	23 220 000.00
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	390 000.00	525 000.00	525 000.00	525 000.00
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 110 000.00	7 425 000.00	7 425 000.00	7 425 000.00
Total des recettes de gestion courante		32 085 000.00	32 520 000.00	32 520 000.00	32 520 000.00
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000.00	40 000.00	40 000.00	40 000.00
Total des recettes réelles de fonctionnement		32 125 000.00	32 560 000.00	32 560 000.00	32 560 000.00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement					
TOTAL		32 125 000.00	32 560 000.00	32 560 000.00	32 560 000.00

+

R 002 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	32 560 000.00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 590 000.00

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	110 000.00	70 000.00	70 000.00	70 000.00
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	2 820 000.00	2 950 000.00	2 950 000.00	2 950 000.00
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000.00	30 000.00	30 000.00	30 000.00
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 500 000.00	4 625 000.00	4 625 000.00	4 625 000.00
24	IMMOBILISATIONS AFFECTEES, CONCEDEES, AFFERMEES...				
	Total des opérations d'équipement				
Total des dépenses d'équipement		6 465 000.00	7 675 000.00	7 675 000.00	7 675 000.00
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	700 000.00	700 000.00	700 000.00	700 000.00
26	PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.				
Total des dépenses financières		700 000.00	700 000.00	700 000.00	700 000.00
45x1	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des dépenses réelles d'investissement		7 165 000.00	8 375 000.00	8 375 000.00	8 375 000.00
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	***700 000.00***	***840 000.00***	***840 000.00***	***840 000.00***
Total des dépenses d'ordre d'investissement		***700 000.00***	***840 000.00***	***840 000.00***	***840 000.00***
TOTAL		7 865 000.00	9 215 000.00	9 215 000.00	9 215 000.00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	9 215 000.00

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE	TOTAL
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES (hors 138)	2 050 000.00	2 900 000.00	2 900 000.00	2 900 000.00
48	COMPTES DE REGULARISATION				
Total des recettes d'équipement		2 050 000.00	2 900 000.00	2 900 000.00	2 900 000.00
10	DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	25 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00
1068	Excédents de fonct. capitalisés				
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	700 000.00	840 000.00	840 000.00	840 000.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		25 000.00	25 000.00	25 000.00
Total des recettes financières		725 000.00	885 000.00	885 000.00	885 000.00
45x2	Total des opérations pour compte de tiers				
Total des recettes réelles d'investissement		2 775 000.00	3 785 000.00	3 785 000.00	3 785 000.00
021	*VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT*	***2 230 000.00***	***2 806 000.00***	***2 806 000.00***	***2 806 000.00***
040	*OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS*	***2 160 000.00***	***1 784 000.00***	***1 784 000.00***	***1 784 000.00***
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	***700 000.00***	***840 000.00***	***840 000.00***	***840 000.00***
Total des recettes d'ordre d'investissement		***5 090 000.00***	***5 430 000.00***	***5 430 000.00***	***5 430 000.00***
TOTAL		7 865 000.00	9 215 000.00	9 215 000.00	9 215 000.00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+Résultat)	9 215 000.00

Pour information : AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 590 000.00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET — II

BALANCE GENERALE DU BUDGET — B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 762 000,00		1 762 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	3 156 000,00		3 156 000,00
014	Atténuations de produits	22 000 000,00		22 000 000,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
65	Autres charges de gestion courante	281 000,00		281 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	6 000,00	*0,00*	6 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	*0,00*	30 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	*2 270 000,00*	2 270 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage) (3)*		*0,00*	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	*Virement à la section d'investissement*		*1 600 000,00*	1 600 000,00
Dépenses de fonctionnement – Total		**27 235 000,00**	***3 870 000,00***	**31 105 000,00**

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	**31 105 000,00**

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	*0,00*	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	*0,00*	0,00
15	*Provisions pour risques et charges (5)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	372 000,00	*0,00*	372 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
198	*Neutral. amort. subv. équip. versées*		*0,00*	*0,00*
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	100 000,00	*0,00*	100 000,00
204	Subventions d'équipement versées	2 420 000,00	*0,00*	2 420 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	43 000,00	*0,00*	43 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	5 940 000,00	*0,00*	5 940 000,00
26	Participations et créances rattachées	2 000 000,00	*0,00*	2 000 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	*960 000,00*	960 000,00
28	*Amortissement des immobilisations (reprises)*		*0,00*	0,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)*		*0,00*	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (5)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (5)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		**10 875 000,00**	***960 000,00***	**11 835 000,00**

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	**0,00**

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	**11 835 000,00**

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	*Achats et variation des stocks (3)*		*0,00*	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 350 000,00		1 350 000,00
71	*Production stockée (ou déstockage)*		*0,00*	0,00
72	*Production immobilisée*		*0,00*	0,00
73	Impôts et taxes	22 220 000,00		22 220 000,00
74	Dotations et participations	450 000,00		450 000,00
75	Autres produits de gestion courante	7 035 000,00	*0,00*	7 035 000,00
76	Produits financiers	0,00	*0,00*	0,00
77	Produits exceptionnels	50 000,00	*0,00*	50 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	*0,00*	0,00
79	*Transferts de charges*		*0,00*	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		**31 105 000,00**	***0,00***	**31 105 000,00**

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	31 105 000,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	15 000,00	*0,00*	15 000,00
13	Subventions d'investissement	3 430 000,00	*0,00*	3 430 000,00
15	*Provisions pour risques et charges (4)*		*0,00*	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 400 000,00	*0,00*	1 400 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	*0,00*	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	*0,00*	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	*960 000,00*	960 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	*0,00*	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	*0,00*	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	*0,00*	0,00
27	Autres immobilisations financières	960 000,00	*0,00*	960 000,00
28	*Amortissement des immobilisations*		*2 270 000,00*	2 270 000,00
29	*Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)*		*0,00*	0,00
39	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)*		*0,00*	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	*0,00*	0,00
481	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*		*0,00*	0,00
49	*Prov. dépréc. comptes de tiers (4)*		*0,00*	0,00
59	*Prov. dépréc. comptes financiers (4)*		*0,00*	0,00
3...	Stocks	0,00	*0,00*	0,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*		*1 600 000,00*	1 600 000,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200 000,00		1 200 000,00
Recettes d'investissement – Total		**7 005 000,00**	***4 830 000,00***	**11 835 000,00**

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	11 835 000,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
011	**CHARGES A CARACTERE GENERAL**	**1 586 000.00**	**1 726 000.00**	**1 726 000.00**
- 60 -	ACHATS ET VARIATIONS DES STOCKS	85 000.00	85 000.00	85 000.00
	ACHATS NON STOCKES DE MATIERES & FOURNITURES			
	FOURNITURES NON STOCKABLES			
60612	ENERGIE - ELECTRICITE	10 000.00	10 000.00	10 000.00
	FOURNITURES NON STOCKEES			
60622	CARBURANTS	30 000.00	30 000.00	30 000.00
60623	ALIMENTATION	7 000.00	7 000.00	7 000.00
60628	AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	4 000.00	4 000.00	4 000.00
	FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	4 000.00	4 000.00	4 000.00
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	4 000.00	4 000.00	4 000.00
60636	VETEMENTS DE TRAVAIL	4 000.00	4 000.00	4 000.00
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	2 000.00	2 000.00	2 000.00
- 61 -	SERVICES EXTERIEURS	880 000.00	971 000.00	971 000.00
	LOCATIONS			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	133 000.00	123 000.00	123 000.00
6135	LOCATIONS MOBILIERES	110 000.00	113 000.00	113 000.00
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	50 000.00	50 000.00	50 000.00
	ENTRETIEN ET REPARATIONS			
	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR BIENS MOBILIERS			
61551	MATERIEL ROULANT	5 000.00	5 000.00	5 000.00
6156	MAINTENANCE	140 000.00	205 000.00	205 000.00
	PRIMES D'ASSURANCE			
6161	MULTIRISQUES	14 000.00	10 000.00	10 000.00
617	ETUDES ET RECHERCHES	348 000.00	395 000.00	395 000.00
	DIVERS			
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	40 000.00	30 000.00	30 000.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	40 000.00	40 000.00	40 000.00
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	613 000.00	658 000.00	658 000.00
	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES			
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	7 000.00	7 000.00	7 000.00
6226	HONORAIRES	5 000.00	2 000.00	2 000.00
6227	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	5 000.00	4 000.00	4 000.00
6228	DIVERS	170 000.00	173 000.00	173 000.00
	PUBLICITE, PUBLICATIONS, RELATIONS PUBLIQUES			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	30 000.00	30 000.00	30 000.00
6232	FETES ET CEREMONIES	8 000.00	5 000.00	5 000.00
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	20 000.00	25 000.00	25 000.00
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES	40 000.00	40 000.00	40 000.00
6237	PUBLICATIONS	30 000.00	41 000.00	41 000.00
6238	DIVERS	10 000.00	4 000.00	4 000.00
	TRANSPORTS DE BIENS ET TRANSPORTS COLLECTIFS			
6244	TRANSPORTS ADMINISTRATIFS	5 000.00	3 000.00	3 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
	DEPLACEMENTS, MISSIONS ET RECEPTIONS			
6251	VOYAGES ET DEPLACEMENTS	7 000.00	7 000.00	7 000.00
6256	MISSIONS	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6257	RECEPTIONS	55 000.00	40 000.00	40 000.00
	FRAIS POSTAUX ET FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	60 000.00	60 000.00	60 000.00
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	35 000.00	35 000.00	35 000.00
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 000.00	1 000.00	1 000.00
	DIVERS			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	70 000.00	130 000.00	130 000.00
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	30 000.00	30 000.00	30 000.00
6288	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	5 000.00	1 000.00	1 000.00
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	8 000.00	12 000.00	12 000.00
	AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (ADM IMP.)			
	IMPOTS DIRECTS			
63512	TAXES FONCIERES	1 000.00	5 000.00	5 000.00
63513	AUTRES IMPOTS LOCAUX	7 000.00	7 000.00	7 000.00
012	**CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES**	**2 762 000.00**	**2 896 000.00**	**2 896 000.00**
- 62 -	AUTRES SERVICES EXTERIEURS			
- 63 -	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	71 000.00	72 000.00	72 000.00
	IMPOTS, TAXES ET VERS. SUR REMUN. (AUTRES ORGANIS.			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	40 000.00	41 000.00	41 000.00
6332	COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	8 000.00	8 000.00	8 000.00
6336	COTISATIONS CENTRE NATIONAL ET DE GESTION	23 000.00	23 000.00	23 000.00
- 64 -	CHARGES DE PERSONNEL	2 691 000.00	2 824 000.00	2 824 000.00
	REMUNERATIONS DU PERSONNEL			
	PERSONNEL TITULAIRE			
64111	REMUNERATION PRINCIPALE	720 000.00	740 000.00	740 000.00
64112	NBI, SUPPLEMENT FAMILIAL ET INDEMNITE DE RESIDENCE	32 000.00	33 000.00	33 000.00
64118	AUTRES INDEMNITES	440 000.00	461 000.00	461 000.00
	PERSONNEL NON TITULAIRE			
64131	REMUNERATIONS NON TITULAIRES	745 000.00	800 000.00	800 000.00
	CHARGES DE SECURITE SOCIALE ET DE PREVOYANCE			
6451	COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	310 000.00	320 000.00	320 000.00
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	280 000.00	300 000.00	300 000.00
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	22 000.00	24 000.00	24 000.00
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	AUTRES CHARGES SOCIALES			
	ALLOCATIONS DE CHOMAGE			
64731	VERSEES DIRECTEMENT	10 000.00	10 000.00	10 000.00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	6 000.00	6 000.00	6 000.00
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	1 000.00	2 000.00	2 000.00
	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL			
6488	AUTRES CHARGES	120 000.00	123 000.00	123 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
014	**ATTENUATIONS DE PRODUITS**	**23 000 000.00**	**23 000 000.00**	**23 000 000.00**
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	23 000 000.00	23 000 000.00	23 000 000.00
	REVERSEMENTS ET RESTITUTIONS SUR IMPOTS ET TAXES			
7398	REVERSEMENTS, RESTITUTIONS ET PRELEV. DIVERS	23 000 000.00	23 000 000.00	23 000 000.00
65	**AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE**	**291 000.00**	**280 000.00**	**280 000.00**
- 65 -	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	291 000.00	280 000.00	280 000.00
	INDEMN. FRAIS DE MISSION ET DE FORM. MAIRES ET ADJ			
6531	IMDEMNITES	160 000.00	150 000.00	150 000.00
6532	FRAIS DE MISSION	55 000.00	55 000.00	55 000.00
6533	COTISATIONS DE RETRAITE	20 000.00	20 000.00	20 000.00
6534	COTISATIONS DE SECURITE SOCIALE - PART PATRONALE	36 000.00	35 000.00	35 000.00
6535	FORMATION	5 000.00	6 000.00	6 000.00
6536	FRAIS DE REPRESENTATION DU MAIRE	14 000.00	14 000.00	14 000.00
	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE			
	AUTRES CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE			
658	CHARGES DIVERSES DE LA GESTION COURANTE	1 000.00		
TOTAL DES DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a)=011+012+014+65+656		**27 639 000.00**	**27 902 000.00**	**27 902 000.00**
66	**CHARGES FINANCIERES**	**32 000.00**	**22 000.00**	**22 000.00**
- 66 -	CHARGES FINANCIERES	32 000.00	22 000.00	22 000.00
	CHARGES D'INTERETS			
	INTERETS DES EMPRUNTS ET DETTES			
66111	INTERETS REGLES A ECHEANCE	30 000.00	22 000.00	22 000.00
66112	INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	2 000.00		
67	**CHARGES EXCEPTIONNELLES**	**64 000.00**	**46 000.00**	**46 000.00**
- 67 -	CHARGES EXCEPTIONNELLES	64 000.00	46 000.00	46 000.00
	CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERAT. DE GESTION			
6714	BOURSES ET PRIX	4 000.00	1 000.00	1 000.00
673	TITRES ANNULES (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	10 000.00	5 000.00	5 000.00
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	50 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES DEPENSES REELLES (r)=(a)+66+67+68+022		**27 735 000.00**	**27 970 000.00**	**27 970 000.00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	*2 230 000.00*	*2 806 000.00*	*2 806 000.00*
023	*VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT*	*2 230 000.00*	*2 806 000.00*	*2 806 000.00*
042	*OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS*	*2 160 000.00*	*1 784 000.00*	*1 784 000.00*
- 67 -	*CHARGES EXCEPTIONNELLES*			
- 68 -	*DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS*	*2 160 000.00*	*1 784 000.00*	*1 784 000.00*
6811	*DAP - CHARGES DE FONCTIONNEMENT COURANT* *DAP - IMMO. INCORPORELLES ET CORPORELLES*	*2 160 000.00*	*1 784 000.00*	*1 784 000.00*
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		*4 390 000.00*	*4 590 000.00*	*4 590 000.00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*4 390 000.00*	*4 590 000.00*	*4 590 000.00*

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	**32 125 000.00**	**32 560 000.00**	**32 560 000.00**

RESTES A REALISER N-1	
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	**32 560 000.00**

Détail du calcul des ICNE au compte 66112

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
70	**PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES**	**1 365 000.00**	**1 350 000.00**	**1 350 000.00**
- 70 -	PRODUITS DES SERVICES DU DOMAINE VENTES DIVERSES	1 365 000.00	1 350 000.00	1 350 000.00
	AUTRES PRODUITS			
7083	LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	25 000.00	25 000.00	25 000.00
	MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE			
70848	AUX AUTRES ORGANISMES	45 000.00	40 000.00	40 000.00
	REMBOURSEMENTS DE FRAIS			
70878	PAR D'AUTRES REDEVABLES	15 000.00	15 000.00	15 000.00
7088	AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	1 280 000.00	1 270 000.00	1 270 000.00
73	**IMPOTS ET TAXES**	**23 220 000.00**	**23 220 000.00**	**23 220 000.00**
- 73 -	IMPOTS ET TAXES	23 220 000.00	23 220 000.00	23 220 000.00
	IMPOTS ET TAXES LIES A LA PRODUCT. ENERG. ET INDUS			
7351	TAXE SUR LA CONSOMMATION FINALE D'ELECTRICITE	23 220 000.00	23 220 000.00	23 220 000.00
74	**DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS**	**390 000.00**	**525 000.00**	**525 000.00**
- 74 -	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	390 000.00	525 000.00	525 000.00
	PARTICIPATIONS			
7472	REGIONS		50 000.00	50 000.00
7473	DEPARTEMENTS	30 000.00	10 000.00	10 000.00
74748	AUTRES COMMUNES	160 000.00	200 000.00	200 000.00
74758	AUTRES GROUPEMENTS	50 000.00	90 000.00	90 000.00
7478	AUTRES ORGANISMES	150 000.00	175 000.00	175 000.00
75	**AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE**	**7 110 000.00**	**7 425 000.00**	**7 425 000.00**
- 75 -	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	7 110 000.00	7 425 000.00	7 425 000.00
757	REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSION.	7 110 000.00	7 425 000.00	7 425 000.00
TOTAL DES RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a)=70+73+74+75+013		**32 085 000.00**	**32 520 000.00**	**32 520 000.00**
77	**PRODUITS EXCEPTIONNELS**	**40 000.00**	**40 000.00**	**40 000.00**
- 77 -	PRODUITS EXCEPTIONNELS	40 000.00	40 000.00	40 000.00
	PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPE. DE GEST.	40 000.00	40 000.00	40 000.00
TOTAL DES RECETTES REELLES (r)=(a)+76+77+78		**32 125 000.00**	**32 560 000.00**	**32 560 000.00**
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	**32 125 000.00**	**32 560 000.00**	**32 560 000.00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

Chapitre / Article	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
	RESTES A REALISER N-1			
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE			
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)			32 560 000.00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N - ICNE N-1	

SECTION D'INVESTISSEMENT

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
20	**IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**	**110 000.00**	**70 000.00**	**70 000.00**
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	110 000.00	70 000.00	70 000.00
2051	CONCESS. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, LICENCES, CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	110 000.00	70 000.00	70 000.00
204	**SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES**	**2 820 000.00**	**2 950 000.00**	**2 950 000.00**
- 20 -	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 820 000.00	2 950 000.00	2 950 000.00
+204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	2 820 000.00	2 950 000.00	2 950 000.00
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS			
2041482	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 200 000.00	2 330 000.00	2 330 000.00
2041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	500 000.00	500 000.00	500 000.00
	SUBVENT. D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE			
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	120 000.00	120 000.00	120 000.00
21	**IMMOBILISATIONS CORPORELLES**	**35 000.00**	**30 000.00**	**30 000.00**
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	35 000.00	30 000.00	30 000.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2183	MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	35 000.00	25 000.00	25 000.00
2184	MOBILIER		5 000.00	5 000.00
23	**IMMOBILISATIONS EN COURS**	**3 500 000.00**	**4 625 000.00**	**4 625 000.00**
- 23 -	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 500 000.00	4 625 000.00	4 625 000.00
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES EN COURS			
2315	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	3 500 000.00	4 625 000.00	4 625 000.00
TOTAL DES DEPENSES D'EQUIPEMENT		**6 465 000.00**	**7 675 000.00**	**7 675 000.00**
16	**EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES**	**700 000.00**	**700 000.00**	**700 000.00**
- 16 -	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	700 000.00	700 000.00	700 000.00
	EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS FINANCIERS			
1641	EMPRUNTS EN EUROS	700 000.00	700 000.00	700 000.00
26	**PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.**			
- 26 -	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART.			
TOTAL DES DEPENSES FINANCIERES		**700 000.00**	**700 000.00**	**700 000.00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chapitre / Article	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
TOTAL DES DEPENSES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES DEPENSES REELLES		7 165 000.00	8 375 000.00	8 375 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
041	*OPERATIONS PATRIMONIALES*	*700 000.00*	*840 000.00*	*840 000.00*
- 27 -	*AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES*	*700 000.00*	*840 000.00*	*840 000.00*
2762	*AUTRES CREANCES IMMOBILISEES* *CREANCES SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION TVA*	*700 000.00*	*840 000.00*	*840 000.00*
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		*700 000.00*	*840 000.00*	*840 000.00*

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	7 865 000.00	9 215 000.00	9 215 000.00

RESTES A REALISER N-1	
D 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	9 215 000.00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
13	**SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES**	**2 050 000.00**	**2 900 000.00**	**2 900 000.00**
- 13 -	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	2 050 000.00	2 900 000.00	2 900 000.00
	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RATTACHEES AUX ACTIFS			
1323	DEPARTEMENTS	230 000.00	200 000.00	200 000.00
13248	AUTRES COMMUNES	620 000.00	920 000.00	920 000.00
13258	AUTRES REGROUPEMENTS	50 000.00	50 000.00	50 000.00
1328	AUTRES	1 150 000.00	1 730 000.00	1 730 000.00
TOTAL DES RECETTES D'EQUIPEMENT		**2 050 000.00**	**2 900 000.00**	**2 900 000.00**
10	**DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES**	**25 000.00**	**20 000.00**	**20 000.00**
- 10 -	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	25 000.00	20 000.00	20 000.00
	DOTATIONS ET FONDS D'INVESTISSEMENT			
	FONDS D'INVESTISSEMENT			
10222	F.C.T.V.A.	25 000.00	20 000.00	20 000.00
27	**AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES**	**700 000.00**	**840 000.00**	**840 000.00**
- 27 -	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	700 000.00	840 000.00	840 000.00
	AUTRES CREANCES IMMOBILISEES			
2762	CREANCES SUR TRANSFERT DE DROITS A DEDUCTION TVA	700 000.00	840 000.00	840 000.00
024	**PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS**		**25 000.00**	**25 000.00**
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS		25 000.00	25 000.00
TOTAL DES RECETTES FINANCIERES		**725 000.00**	**885 000.00**	**885 000.00**
TOTAL DES RECETTES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS				
TOTAL DES RECETTES REELLES		**2 775 000.00**	**3 785 000.00**	**3 785 000.00**

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

Chap./Art.	Libellé	Budget précédent	Propositions nouvelles	VOTE
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	2 230 000.00	2 806 000.00	2 806 000.00
021	VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	2 230 000.00	2 806 000.00	2 806 000.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	2 160 000.00	1 784 000.00	1 784 000.00
- 26 -	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PART.			
- 28 -	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS	2 160 000.00	1 784 000.00	1 784 000.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	FRAIS ETUDES, RECH. ET DE DEVELOP. ET D'INSERT.			
28031	FRAIS D'ETUDES		21 000.00	21 000.00
	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES			
28041482	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 830 000.00	1 485 000.00	1 485 000.00
28041582	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	86 000.00	86 000.00	86 000.00
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	30 000.00	58 000.00	58 000.00
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS		3 000.00	3 000.00
	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,LICENCES			
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	60 000.00	71 000.00	71 000.00
	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
	CONSTRUCTIONS			
28135	INSTALL.GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	6 000.00	6 000.00	6 000.00
	CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI			
28148	AUTRES CONSTRUCTIONS SUR SOL D'AUTRUI	102 000.00		
	INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES			
28158	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	5 000.00	5 000.00	5 000.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
28183	MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	15 000.00	25 000.00	25 000.00
28184	MOBILIER	26 000.00	24 000.00	24 000.00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		4 390 000.00	4 590 000.00	4 590 000.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES	700 000.00	840 000.00	840 000.00
- 21 -	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	700 000.00	840 000.00	840 000.00
	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	700 000.00	840 000.00	840 000.00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 090 000.00	5 430 000.00	5 430 000.00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (=total réelles + ordres)	7 865 000.00	9 215 000.00	9 215 000.00

RESTES A REALISER N-1	
R 001 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES (Total+RaR+Résultat)	9 215 000.00

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

SYNDICATS DE L'ARTICLE L 5212-16 DU CGCT

PRESENTATION CROISEE PAR COMPETENCE FONCTIONNEMENT

CHAPITRES	ADMINISTRATION GENERALE	COMPETENCE 1 GAZ	COMPETENCE 2 ELECTRICITE
TOTAL DEPENSES	28 834 320,00	1 086 740,00	1 183 940,00
011 Charges à caract. gal	1 190 000,00	165 500,00	406 500,00
012 Charges de personnel	1 483 320,00	915 240,00	757 440,00
65 Autres ch. de gest. Cour.	281 000,00		
014 Atténuation de prod.	22 000 000,00		
66 Charges financières (1)		5 000,00	1 000,00
6611 ICNE N			
67 Charges exceptionnelles	10 000,00	1 000,00	19 000,00
73 Impôts et taxes			
041 Opérations patrimoniales			
042 Dot. Aux amts et prov.	2 270 000,00		
dont : dépenses d'administration générale			
022 Dépenses imprévues			
023 Viremt. à la sect. d'invt.	1 600 000,00		
002 Déficit de fonct (2)			
TOTAL RECETTES	23 620 000,00	3 235 000,00	4 250 000,00
70 Pro. des serv & du dom.	1 350 000,00		
72 Travaux en régie			
73 Impôts et taxes	22 220 000,00		
74 Dotations, participations		10 000,00	440 000,00
75 Autres pr. de gest. Cour.		3 225 000,00	3 810 000,00
013 Attén. de charges (1)			
6611 ICNE N-1 contrepassés			
76 Produits financiers			
77 Produits exceptionnels	50 000,00		
78 Reprises sur provisions			
79 Transfert de charges			
002 Exct. De fonct. Rep. (3)			

(1) Hors ICNE

(2) Si le compte administratif a été voté

(3) Si le compte administratif a été voté après affectation du résultat ou en cas de reprise anticipée du résultat sur délibération

Modalités de répartition des dépenses d'administration générale (pourcentage ou autre méthode)	Dépenses rapportées à la taille de la concession (gaz : 80% - électricité : 20%)	1 217 856,00	304 464,00

DESIGNATION DE LA COMPETENCE DES COMMUNES ADHERENTES AU 1ER JANVIER DE L'ANNEE EN COURS	**GAZ**	**ELECTRICITE**	AUTRES COMPETENCES OPTIONNELLES
Alfortville	1		
Andilly	1		
Antony	1		
Arcueil	1		
Argenteuil	1		
Arnouville-les-Gonesse	1		
Asnières-sur-Seine	1		
Attainville	1		
Aubervilliers	1		
Aulnay-sous-Bois	1	1	
Bagneux	1		
Bagnolet	1		
Baillet-en-France	1		

Ballainvilliers	1	(*)	
Belloy-en-France	1		
Bethemont-la-Forêt	1		
Bobigny	1		
Bois-colombes	1		
Bois-d'Arcy	1	1	
Boissy-saint-léger	1	1	
Bondy	1		
Bonneuil-en-France	1		
Bonneuil-sur-Marne	1		GNV
Bouffémont	1		
Boulogne-Billancourt	1		
Bourg-la-Reine	1		
Boussy-saint-Antoine	1		
Brou-sur-Chantereine	1	1	
Bry-sur-Marne	1		
CA Paris Saclay (*)		1	
Cachan	1		
Carrières-sur-Seine	1	1	
Champlan	1	(*)	
Charenton-le-Pont	1		
Chatenay-Malabry	1		
Châtillon	1		
Chatou	1	1	
Chauvry	1		
Chaville	1	1	GNV
Chelles	1	1	
Chennevières-sur-Marne	1	1	
Chevilly-Larue	1		
Chilly-Mazarin	1		
Choisy-le-Roi	1		
Clamart	1		
Clichy-la-Garenne	1		
Colombes	1		
Courbevoie	1		
Courtry	1	1	
Créteil	1		
Croissy-sur-Seine	1	1	
Deuil-la-Barre	1		
Domont	1		
Drancy	1		
Dugny	1		
Eaubonne	1		
Enghien-les-Bains	1		GNV
Epinay-sous-Sénart	1	1	
Epinay-sur-Seine	1		
EPT Grand Orly Seine Amont (**)		1	
EPT GPSO			ENR
Ermont	1		
Fontenay-aux-roses	1		
Fontenay-en-parisis	1		
Fontenay-le-Fleury	1	1	
Fontenay-sous-bois	1		
Fresnes	1		
Gagny	1	1	
Garches	1	1	
Garges-lès-Gonesse	1		
Gennevilliers	1		
Gentilly	1		
Gonesse	1		
Goussainville	1		
Grolay	1		
Igny	1		
Issy-les-Moulineaux	1		
Ivry-sur-Seine	1		
Joinville-le-Pont	1		
Jouy-en-Josas	1	1	
La Celle-saint-Cloud	1	1	

La Courneuve	1			
La-Garenne-Colombes	1			
Le Blanc-Mesnil	1	1		
Le Bourget	1			
Le Chesnay - Roquencourt	1	1		
Le Kremlin-Bicètre	1			
Le Perreux-sur-Marne	1			
Le Plessis-Robinson	1			
Le Pré-saint-Gervais	1			
Le Raincy	1	1		
Le Thillay	1			
Le Vésinet	1	1		
Les lilas	1			
Les Pavillons-sous-bois	1			GNV
Levallois-Perret	1			
L'Haÿ-les-roses	1			
L'Ile-saint-Denis	1			
Limeil-Brévannes	1	1		
Livry-Gargan	1	1		
Longjumeau	1	(*)		
Louvres	1			
Maisons-Alfort	1			
Maisons-Laffitte	1	1		
Malakoff	1			
Mandres-les-roses	1	1		
Marcoussis	1	(*)		
Margency	1	1		
Marnes-la-coquette	1	1		
Marolles-en-Brie	1	1		
Massy	1	(*)		
Meudon	1	1		
Mitry-Mory	1	1		GNV
Moisselles	1			
Montesson	1	1		
Montfermeil	1	1		
Montlignon	1			
Montmagny	1			
Montmorency	1			
Montreuil-sous-bois	1			
Montrouge	1			
Montsoult	1			
Nanterre	1			
Neuilly-Plaisance	1	1		
Neuilly-sur-Seine	1			GNV
Nogent-sur-Marne	1			
Noisy-le-grand	1	1		
Noisy-le-sec	1			
Nozay	1	(*)		
Orly	1			
Orsay	1	(*)		
Pantin	1			
Périgny-sur-Yerres	1	1		
Pierrefitte-sur-Seine	1			
Piscop	1			
Puiseux-en-France	1			
Puteaux	1			
Roissy-en-France	1			
Romainville	1			
Rosny-sous-bois	1			
Rueil-Malmaison	1	1		GNV
Rungis	1			GNV
Saint-Brice-sous-forêt	1			
Saint-Cloud	1	1		
Saint-Cyr-l'école	1	1		
Saint-Denis	1			
Saint-Gratien	1			
Saint-Mandé	1			
Saint-Martin-du-tertre	1			

Saint-Maur-des-Fossés	1		
Saint-Maurice	1		
Saint-Ouen	1		
Sannois	1		
Sarcelles	1		
Saulx-les-Chartreux	1	(*)	
Sceaux	1		
Servon	1	1	
Sevran	1	1	
Sèvres	1	1	
Soisy-sous-Montmorency	1		
Stains	1		
Suresnes	1		
Thiais	1		
Tremblay-en-France	1	1	
Vaires-sur-Marne	1	1	
Vanves	1		
Vaucresson	1	1	
Vaujours	1	1	
Vélizy-Villacoublay	1	1	
Verrières-le-Buisson	1	(*)	GNV
Versailles	1	1	GNV
Villaines-sous-bois	1		
Villebon-sur-Yvette	1	(*)	
Ville-d'Avray	1	1	
Villejuif	1		
Villemomble	1		
Villeneuve-la-Garenne	1		
Villeparisis	1	1	
Villepinte	1	1	
Villetaneuse	1		
Villiers-Adam	1		
Villiers-le-bel	1		
Vincennes	1		
Viroflay	1	1	
Vitry-sur-Seine	1		
Wissous	1	(*)	

(*) La Communauté d'agglomération de Paris Saclay représente les communes de Balainviliers, Champlan, Longjumeau, Marcoussis, Massy, Nozay, Orsay, Sault les Chartreux, Verrières-le-Buisson, Villebon-sur-Yvette et Wissous au sein du Comité d'administration du Sigeif pour la compétence électricité.

(**) L'établissement public territorial Grand-Orly-Seine-Amont représente la commune de Morangis au sein du Comité d'administration du Sigeif pour les compétences gaz et électricité.

SYNDICATS DE L'ARTICLE L. 5212-16 DU CGCT

PRESENTATION CROISEE PAR COMPETENCE INVESTISSEMENT

CHAPITRES	ADMINISTRATION GENERALE	COMPETENCE 1 GAZ	COMPETENCE 2 ELECTRICITE
TOTAL DEPENSES	193 000,00	500 000,00	11 142 000,00
Dépenses d'équipt non ind.			
20 Immob. Incorporelles	30 000,00	50 000,00	20 000,00
204 Subventions d'équipement	120 000,00	150 000,00	2 150 000,00
21 Immob. Corporelles	43 000,00		
23 Immob en cours			5 940 000,00
OPERATIONS VOTEES			
.....			
.....			
.....			
.....			
Dépenses financières			
10 Reversement de dotations			
13 Reversement de subv.			
16 Remb. d'emprunts (1)		300 000,00	72 000,00
26 Acquisition de titres			2 000 000,00
27 Immob. Financières			
041 Opérations patrimoniales			960 000,00
Opérations d'ordre de section à section (3)			
dont ICNE N-1 contrepassés			
dont : dépenses d'adm. Gale			
020 Dépenses imprévues			
001 Solde d'exécution (4)			
TOTAL RECETTES	3 885 000,00	1 200 000,00	6 750 000,00
Recettes aff. À l'équipement			
10 Dotations	15 000,00		
1068 Excédents capitalisés			
13 Subventions			3 430 000,00
16 emprunts et dettes			1 400 000,00
OPERATIONS VOTEES			
024 Produits de cession d'immobilisatins		1 200 000,00	
Recettes financières			
138 Subventions d'invt			
27 Transf de droit à déd TVA			960 000,00
041 Opérations patrimoniales			960 000,00
Opérations d'ordre de section à section (3)	2 270 000,00	0,00	0,00
dont ICNE N			
021 Virt. De la section de fonct.	1 600 000,00	0,00	
Solde d'exécution (4)			

(1) Hors 1668

(2) Les dépenses sont égales aux recettes

(3) Dépenses d'investissement = recettes de fonctionnement ; recettes d'investissement = dépenses de fonctiont.

(4) N-1 si le compte administratif a été voté

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					**0,00**									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					**2 500 000,00**									
1641 Emprunts en euros (total)					2 500 000,00									
6031117081086	Crédit agricole d'Ile de France	11/07/2011	02/05/2012	02/08/2012	1 000 000,00	V	Euribor 3 mois	1,420	1,420		T	C Taux variable amortissement constant	O	A-
9687830	Caisse d'Epargne d'Ile de France	24/11/2015	28/01/2016	05/05/2016	1 500 000,00	F		0,730	0,730		T	C Taux fixe amortissement constant	N	A-
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					**0,00**									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					**0,00**									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour-sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Péri-odicité des rembour-sements (6)	Profil d'amor-tissement (7)	Possibilité de rembour-sement anticipé O/N	Caté-gorie d'em-prunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					**0,00**									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					**2 500 000,00**									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		**0,00**		**746 429,00**					**371 429,00**	**4 210,00**	**0,00**	**274,00**
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		746 429,00					371 429,00	4 210,00	0,00	274,00
6031117081086	N	0,00	A-	71 429,00	1,00	V	Euribor 3 mois	0,382	71 429,00	104,00	0,00	0,00
9687830	N	0,00	A-	675 000,00	3,00	F		0,730	300 000,00	4 106,00	0,00	274,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		**0,00**		**0,00**					**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		**0,00**		**746 429,00**					**371 429,00**	**4 210,00**	**0,00**	**274,00**

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

IV

A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure / Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (*cap*) ou encadré (*tunnel*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (*swaption*)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.6

A2.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N de l'exercice	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.
(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.
(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE AUTRES DETTES	A2.7

A2.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 500.00 €	

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	LOGICIELS	2	02/12/1996
L	APPAREILS DE LABORATOIRE	5	02/12/1996
L	BATIMENTS LEGERS	10	02/12/1996
L	COFFRE FORT	20	02/12/1996
L	EQUIPEMENT DE CUISINE	10	02/12/1996
L	INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET TELEPHONIQUES	15	02/12/1996
L	INSTALLATIONS ET APPAREILS DE CHAUFFAGE	15	02/12/1996
L	MATERIEL CLASSIQUE	8	02/12/1996
L	MATERIEL DE BUREAU ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE	5	02/12/1996
L	MATERIEL ET OUTILLAGE D'INCENDIE	7	02/12/1996
L	MATERIEL INFORMATIQUE	3	02/12/1996
L	MOBILIER	10	02/12/1996
L	VEHICULES LEGERS	5	02/12/1996
L	VEHICULES DE TYPE INDUSTRIEL	8	02/12/1996
L	IMMOBILISATIONS D'UNE VALEUR INFERIEURE A 500 EUROS	1	02/12/1996
L	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	5	26/06/2006
L	OPERATIONS D'ENFOUISSEMENT INACHEVEES HORS CONCESSION	1	27/06/2016
L	INSTALLATIONS TECHNIQUES	15	09/12/2016
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT SUIVIS D'INVESTISSEMENT	5	09/12/2016
L	FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT NON SUIVIS D'INVESTISSEMENT	1	09/12/2016

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		**372 000,00**	I	**372 000,00**
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		**372 000,00**		**372 000,00**
1631	Emprunts obligataires	0,00		0,00
1641	Emprunts en euros	372 000,00		372 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00		0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00		0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00		0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00		0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00		0,00
1681	Autres emprunts	0,00		0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00		0,00
1687	Autres dettes	0,00		0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		**0,00**		**0,00**
10...	*Reprise de dotations, fonds divers et réserves*			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	*Subv. invest. transférées cpte résultat*	*0,00*		*0,00*
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	**372 000,00**	**0,00**	**0,00**	**372 000,00**

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)	
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		**6 045 000,00**	**III**	**6 045 000,00**
Ressources propres externes de l'année (a)		**975 000,00**		**975 000,00**
10222	FCTVA	15 000,00		15 000,00
10223	TLE	0,00		0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00		0,00
10228	Autres fonds	0,00		0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00		0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00		0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	960 000,00		960 000,00
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		**5 070 000,00**		**5 070 000,00**
15...	*Provisions pour risques et charges*			
169	*Primes de remboursement des obligations*	*0,00*		*0,00*
26...	*Participations et créances rattachées*			
27...	*Autres immobilisations financières*			
28...	*Amortissement des immobilisations*			
28031	*Frais d'études*	*14 000,00*		*14 000,00*
28041482	*Subv.Cne : Bâtiments, installations*	*1 701 000,00*		*1 701 000,00*
28041582	*GFP : Bâtiments, installations*	*260 000,00*		*260 000,00*
280421	*Privé : Bien mobilier, matériel*	*73 000,00*		*73 000,00*
280422	*Privé : Bâtiments, installations*	*0,00*		*0,00*
28051	*Concessions et droits similaires*	*64 000,00*		*64 000,00*
28135	*Installations générales, agencements, ..*	*12 000,00*		*12 000,00*
28145	*Construct° sol autrui - Installat° géné.*	*100 000,00*		*100 000,00*
28158	*Autres installat°, matériel et outillage*	*2 000,00*		*2 000,00*
28183	*Matériel de bureau et informatique*	*25 000,00*		*25 000,00*
28184	*Mobilier*	*19 000,00*		*19 000,00*
29...	*Prov. pour dépréciat° immobilisations*			
39...	*Prov. dépréciat° des stocks et en-cours*			
481...	*Charges à rép. sur plusieurs exercices*			
49...	*Prov. dépréc. comptes de tiers*			
59...	*Prov. dépréc. comptes financiers*			
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 200 000,00		1 200 000,00
021	*Virement de la sect° de fonctionnement*	*1 600 000,00*		*1 600 000,00*

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	**6 045 000,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**6 045 000,00**

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	**372 000,00**
Ressources propres disponibles	IV	**6 045 000,00**
Solde	V = IV – II (6)	**5 673 000,00**

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT	A7.1.1

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT	A7.1.2

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.1

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
023	*Virement à la section d'investissement (4)*	*0,00*
Total des dépenses d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

A7.2.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
Total des recettes réelles		0,00
042	*Opérat° ordre transfert entre sections*	*0,00*
043	*Opérat° ordre intérieur de la section*	*0,00*
Total des recettes d'ordre		*0,00*
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

(4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	A7.2.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Remboursement d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Acquisitions d'immobilisations		**0,00**
Opérations d'équipement (1 ligne par opération)		
Autres dépenses éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
020	Dépenses imprévues	0,00
Total des dépenses réelles		**0,00**
040	***Opérat° ordre transfert entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
Total des dépenses d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

A7.2.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	**Libellé (2)**	**Montant**
Souscription d'emprunts et dettes assimilées		**0,00**
Dotations et subventions reçues		**0,00**
Autres recettes éventuelles		**0,00**
Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Total des recettes réelles		**0,00**
040	***Opérat° ordre transfert entre sections***	***0,00***
041	***Opérations patrimoniales***	***0,00***
021	***Virement de la sect° de fonctionnement (3)***	***0,00***
Total des recettes d'ordre		***0,00***
TOTAL GENERAL		**0,00**

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale-ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étale-ment (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					**0,00**	**0,00**											**0,00**	**0,00**
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					**1 800 000,00**	**1 900 000,00**											**18 257,50**	**0,00**
SEML Sigeif Mobilités	2018	P Taux fixe amortissement différé progressif	Construction d'une station de compression GNV à Gennevilliers (92)	Caisse d'Epargne d'Ile de France	1 800 000,00	1 900 000,00	12,00	T	F		1,090	F		1,090	A-		18 257,50	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					**1 800 000,00**	**1 800 000,00**											**6 562,50**	**0,00**
	2018	P Taux fixe amortissement différé progressif	Construction d'une station GNV à Wissous (91)	Caisse d'Epargne d'Ile de France	1 800 000,00	1 800 000,00	12,00	T	F		1,250	F		0,000	A-		6 562,50	0,00
TOTAL GENERAL					**3 600 000,00**	**3 700 000,00**											**24 820,00**	**0,00**

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	**I = A+ B + C - D**	**0,00**
Recettes réelles de fonctionnement	**II**	**0,00**

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	**I / II**	**0,00**

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B1.4

B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES	B1.5

B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital 1/1/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					0,00	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET	B1.7

B1.7 – SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

(Article L. 2311-7 du CGCT)

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT					
FONCTIONNEMENT					

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.2

B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE	B3

B3 – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

TOTAL Reste à employer au 01/01/N :		0,00	
TOTAL Recettes	0,00	Total Dépenses	0,00
TOTAL Reste à employer au 31/12/N :		0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		**3,00**	**0,00**	**3,00**	**1,00**	**2,00**	**3,00**
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		**12,00**	**1,00**	**13,00**	**9,00**	**2,00**	**11,00**
Adjoint administratif - accueil - assistante de formation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1 - Assistante direction électricité	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1 - Chauffeur	C	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif principal 1 - Secrétariat du Président	C	0,00	1,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1 - comptable	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 2 - Assistante direction générale et communication	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché hors classe - Directeur administratif et financier	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Cadre comptabilité recettes	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Chargé de mission communication et relations presse	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur principal 1 - Assistante direction gaz	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1 - Comités et commissions	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 1 - cadre comptabilité dépenses	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur principal 2 - marchés publics	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		**20,00**	**0,00**	**20,00**	**13,00**	**7,00**	**20,00**
Agent de maîtrise - contrôle de la concession électricité	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur concession électricité	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Géomaticien	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Infographiste	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur Informatique et maintenance technique	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur contrôle concession électricité	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Ingénieur en chef - Affaires juridiques et marchés publics	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef - responsable enfouissements de réseaux	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur en chef - responsable énergies renouvelables et de récupération	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur enfouissement de réseaux	A	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Ingénieur groupement de commandes gaz	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Ingénieur plan climat air énergie	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal mobilité gaz	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Ingénieur principal énergies renouvelables et de récupération	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Technicien Conseil en énergie partagé	B	2,00	0,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Technicien principal 1 - chargé d'affaires enfouissement de réseaux	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Technicien principal 2 - contrôle de la concession gaz	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE SPORTIVE (g)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE CULTURELLE (h)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE ANIMATION (i)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
FILIERE POLICE (j)		**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**	**0,00**
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		**1,00**	**0,00**	**1,00**	**0,00**	**1,00**	**1,00**
Directeur de cabinet du Président	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		**33,00**	**1,00**	**34,00**	**22,00**	**10,00**	**32,00**

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)						
Adjoint administratif principal 1 - Chauffeur	C	ADM	499	0,00	3-2	CDD
Cadre comptabilité recettes	A	ADM	499	0,00	3-3-2°	CDD
Chargé de mission communication et relations presse	A	ADM		0,00	3-3-2°	CDD
Directeur concession électricité	A	TECH	HEB3	0,00	3-3-2°	CDI
Directeur de cabinet du Président	A	OTR			110	
Directeur général	A	OTR	HEC3	0,00	47	A Emploi fonctionnel
Directeur général adjoint - relations institutionnelles et développement	A	OTR	1005	0,00	47	A Emploi fonctionnel
Géomaticien	A	TECH	434	0,00	3-3-2°	CDD
Infographiste	A	TECH	603	0,00	3-3-2°	CDI
Ingénieur contrôle concession électricité	A	TECH	464	0,00	3-3-2°	CDD
Ingénieur principal énergies renouvelables et de récupération	A	TECH	879	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien Conseil en énergie partagé	B	TECH	377	0,00	3-2	CDD
Technicien Conseil en énergie partagé	B	TECH	377	0,00	3-2	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				**0,00**		
TOTAL GENERAL						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
S : Social.
MS : Médico-social.
MT : Médico-technique.
SP : Sportif.
CULT : Culturel
ANIM : Animation.
PM : Police.
OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3)				
Détention d'une part du capital				
06/02/2012 - Participation au capital	Energies POSIT'IF	Energies POSIT'IF	Société d'économie mixte	10 000,00
17/10/2016 - Participation au capital	Sigeif Mobilités	Sigeif Mobilités	SEML	2 650 000,00
18/12/2017 - Participation au capital	Energies POSIT'IF	Energies POSIT'IF	Société d''économie mixte	9 934,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
18/12/2017 - Garantie de 50% des annuités d'un emprunt 1.9 million d'euros sur 12 ans	Sigeif Mobilités	Sigeif Mobilités	SEML	1 090 900,00
25/06/2018 - Garantie de 50 % des annuités d'un emprunt de 1.8 million d'euros sur 12 ans	Sigeif Mobilités	Sigeif Mobilités	SEML	975 946,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES PAR LA COMMUNE	C3.2

C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	C3.3

C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	**0,00**	**0,00**			**0,00**	**0,00**

Sigeif

SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE

64 bis, rue de Monceau
75008 Paris
Téléphone + 33 (0)1 44 13 92 44

www.sigeif.fr